



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 101556

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie sur l'application de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. En effet, il semblerait que le décret prévu par l'article 6 de ladite loi relatif à la nature et aux modalités de transmission des informations échangées entre organismes de sécurité sociale n'ait pas encore été publié. Aussi il la prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu par le Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101556

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 février 2017

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10493

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)